



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 02/11/2022

Reçu en préfecture le 02/11/2022

Publié le

SLOW

ID : 087-278708516-20221018-20221018_CA01-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 18 OCTOBRE 2022

20221018_CA01 – Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 JUIN 2022

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mardi 18 octobre 2022 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges, et en visioconférence via l'outil Teams.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Mesdames Martine BOUCHER, Christiane CHEYPE, Danièle DUVALET, Sarah GENTIL, Marie HERNANDEZ, Catherine JARRY, Renée LUCAS, Administratrices

Messieurs René ARNAUD, Philippe CHADELAS, Jean-Yves ESTOUP, Laurent GUERY, Alexandre HAROUCHI, Serge JAMMET, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Franck LETOUX, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Gérard RUMEAU, Eric SCHALTEGGER, Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Eric MULLER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Madame Samia RIFFAUD, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Dominique RENAUDIE, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Jacky BOUHIER, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame DUVALET

Monsieur Jean-Luc BONNET, Administrateur

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Le Conseil d'Administration de Limoges habitat s'est réuni le mardi 28 juin 2022 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin, et en visioconférence via l'outil Teams.

Le procès-verbal, joint en annexe, a été dressé.

Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver le procès-verbal de la réunion.

o

o

o

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide d'adopter, à l'unanimité, la proposition qui lui est présentée.

Formalités de publicité effectuées
le **- 2 NOV. 2022**

Pour extrait conforme,
Limoges, le **- 2 NOV. 2022**
LA PRESIDENTE,
Catherine MAUGUIEN-SICARD

